

L'Union européenne et les populismes

François Bonet

Chargé de mission à la Direction de la prospective

juin 2012

L'un des faits les plus marquants de la vie politique européenne¹ depuis deux décennies est la montée dans la plupart des Etats membres d'une puissante vague protestataire, incarnée par des mouvements et des partis proposant au peuple de se réapproprier un pouvoir confisqué par des élites qui les auraient trahis. « Qu'ils s'en aillent tous » pourrait être le mot d'ordre commun de ces mouvements, disposés le long d'une échelle qui va de la simple contestation des élites gouvernantes au nom du devoir d'indignation (*Indignados* espagnols), jusqu'à la participation au gouvernement de partis politiques prônant une rupture plus ou moins radicale avec le « système ».

Les carnets du CAP

En ce qui concerne les partis politiques, dont certains avaient été fondés avant la période considérée, leurs programmes varient en fonction des spécificités nationales et de leur positionnement sur l'échiquier politique – schématiquement, autour de l'identité nationale à droite, de la justice sociale à gauche. Ils partagent toutefois, au-delà du clivage fondamental entre « gros » et « petits », « élite et peuple », une rhétorique manichéenne fondée sur une simplification du réel. Celle-ci autorise des propositions radicales et une survalorisation de la volonté politique, elle-même incarnée par un chef charismatique.

Au clivage vertical peuple vs élite s'ajoute le plus souvent un deuxième clivage horizontal entre « nous » et « les autres ». Ces derniers, extérieurs à la communauté revendiquée, sont incarnés par les étrangers et les immigrés, voire, dans certains pays à Etat-nation faible, par une partie de la population nationale (le Mezzogiorno, les Wallons, les Roms,...).

Mais il existe un ennemi commun à la quasi-totalité de ces partis dits « populistes » : « l'Europe de Bruxelles », sorte d'idéal-type de ce contre quoi ils entendent lutter. On s'interrogera ici sur les causes de cette corrélation presque parfaite entre populisme et europhobie et sur les leçons qu'il est possible d'en tirer.

LES VARIATIONS DU DISCOURS POPULISTE EN EUROPE

L'Union européenne compte aujourd'hui une trentaine de partis que l'on peut qualifier de populistes, de droite (surtout) comme de gauche (cf. tableau ci-après).

Il est possible d'affiner la description du phénomène populiste en se fondant sur les différentes significations du mot peuple qui le constituent. Aux trois grandes acceptions du mot correspondent trois grands axes de revendication : le peuple comme nation ; le peuple comme plèbe ou classe sociale ; le peuple comme

L'Union européenne et les populismes

communauté des citoyens, sujets de droits politiques (le *populus* romain). Loin de s'opposer, ces trois acceptions sont la plupart du temps maniées ensemble, voire superposées.

Les droits du peuple comme communauté des citoyens sont revendiqués par l'ensemble des populismes puisque ceux-ci ont en commun de dénoncer les aliénations de la souveraineté populaire, qu'elles soient le fait des représentants élus de la nation (en France, le vieux thème de l'antiparlementarisme, cf. Poujade), ou d'acteurs politiques non élus accusés d'imposer leur volonté contre celle du peuple : technocrates², organisations internationales (à commencer par l'Union européenne), marchés etc. Au nom de cette souveraineté populaire trahie ou menacée, les partis populistes revendiquent souvent le recours à la démocratie directe³.

Le clivage « peuple-plèbe », humble, laborieux et méritant vs élite riche, puissante et corrompue, traverse la plupart des discours populistes, non seulement en Europe aujourd'hui mais dans toute l'histoire du populisme (cf. Perón ou Boulanger). Il est central dans le populisme progressiste, d'inspiration marxiste, représenté par exemple par le Front de gauche en France, dont le fondateur revendique le qualificatif de populiste⁴, ou par le Parti socialiste néerlandais.

Le « peuple-nation » est au cœur de la variante la plus répandue du populisme en Europe aujourd'hui, celle du populisme identitaire ou « national-populisme ». Sa première revendication est la préservation de l'identité nationale mise à mal par l'immigration d'abord, et plus généralement par le multiculturalisme et la globalisation qui le porte. La nation invoquée peut correspondre à l'Etat (ex. Front national), ou à une région sécessionniste (ex. *Lega Nord*, *Vlaams Belang*). Cette conception est généralement ancrée à l'extrême droite, même si cette appartenance est souvent contestée par ses militants, qui disent volontiers rejeter le clivage gauche-droite, voire la politique en général, conformément à une tradition populiste ancienne du peuple uni⁵.

Les carnets du CAP

	Pays	première percée électorale	meilleurs scores	Anti-UE	régionalisme	anti - immigration
Front de gauche	France	2009	11,7%	X		
Front national	France	milieu année 80	18,03%	X		X
Jobbik	Hongrie	début années 2000	16,7%	X		X
Leefbaar/ Parti de la liberté	Pays-Bas	début années 2000	15,4%	X		X
Lega Nord	Italie	début années 90	10%	partiel	X	X
FPÖ	Autriche	début années 90	27%	X		X
Parti du progrès	Norvège	fin années 80	22,9%	X		X
Parti populaire danois	Danemark	début années 2000	13,8%	X		X
Parti socialiste	Pays-Bas	milieu années 90	16,6%	X		X
Union démocratique du centre	Suisse	début années 90	29%	X		X
Vlaams Belang	Belgique	fin années 80	15,3%		X	X
Vrais Finlandais	Finlande	fin années 2010	19%	X		X
LAOS	Grèce	début années 2000	5,6%	X		X

L'Union européenne et les populismes

Dans les faits, le populisme est le plus souvent une variation sur ces trois thèmes à la fois, avec des différences d'accent. L'enchevêtrement des discours est d'autant plus marqué aujourd'hui, que l'élargissement de l'électorat de plusieurs partis d'extrême-droite à une fraction importante des populations ouvrières s'est accompagnée d'une évolution de leurs discours en matière économique, devenu moins libéral et plus social⁶. L'évolution du Front national en France, qui justifie aujourd'hui son rejet de l'immigration, non par la xénophobie voire le racisme autrefois revendiqués, mais par le souci de préserver la protection sociale des Français, est exemplaire de cette montée du « chauvinisme du *welfare* ». Enfin, le rejet commun de la globalisation, notamment financière, engendre des rapprochements inédits entre les extrêmes.

On constate les mêmes effets de brouillage sur le plan culturel : l'intolérance conservatrice des programmes d'extrême-droite classique a fait place, notamment en Europe du Nord mais également en France, à la revendication des valeurs républicaines de tolérance (par exemple à l'égard des minorités sexuelles) et de laïcité, pour mieux justifier le rejet d'autres minorités, au premier chef musulmanes, au titre précisément de l'intolérance qui leur est prêtée.

L'un des traits les plus remarquables de la montée populiste depuis les années 90, c'est que cette ductilité du discours populiste, inhérente à son caractère protestataire, son aptitude à s'adapter très vite aux nouvelles inquiétudes et indignations populaires pour s'en faire le porte-parole, n'ont pas empêché les partis concernés de s'institutionnaliser et de s'ancrer durablement dans le paysage politique, avec à la fois un élargissement et une stabilisation de leur base électorale. Au point qu'un certain nombre d'entre eux ont fini par s'intégrer au système dont ils se disent les ennemis en participant au gouvernement ou en le soutenant depuis le Parlement (ex. Parti autrichien de la Liberté, *Lega Nord*, *Alleanza Nazionale*, Parti de la liberté néerlandais), au prix de contradictions parfois difficiles à gérer⁷.

L'EUROPHOBIE, SYMPTÔME ET FACTEUR DE LA MONTÉE POPULISTE

Le rejet du projet européen est peut-être le dénominateur commun de l'ensemble des populismes dans l'Union, à l'exception, ambiguë et partielle, de partis sécessionnistes tels que la *Lega Nord* ou le *Vlaams Belang* qui ont pu voir dans l'Europe un allié objectif dans leur lutte contre l'Etat. De fait, contrairement au thème de l'immigration, l'Europe mobilise contre elle aussi bien à droite qu'à gauche.

Cette étroite corrélation s'explique par le fait que la construction européenne cumule les griefs formulés au nom des trois variantes du discours populistes. Elle apparaît à la fois comme bouc émissaire et comme facteur aggravant d'une dynamique plus large, dont elle n'est que l'une des composantes.

L'Europe contre la nation – L'Europe des « gros » contre les « petits »

Que l'Europe puisse apparaître comme l'ennemi naturel de la nation ne surprend guère, même s'il existe de solides arguments pour démontrer qu'une telle interprétation repose sur un contre-sens, et plus précisément sur une confusion entre nationalisme et nation. Si l'Europe est née de la volonté d'en finir avec les nationalismes bellicistes, un pan important de l'historiographie de la construction européenne a bien montré que le projet européen avait été conçu, non pas contre les Etats-nations, mais au contraire à leur rescousse⁸.

Reste que deux facteurs relativement récents ont réactualisé l'archétype de l'Europe ennemie de la nation :

- les accords de Schengen et la disparition des postes-frontières entre les Etats membres ont accredité auprès d'une partie de l'opinion l'idée d'une « Europe passoire », alors même que la mise en œuvre de ces accords s'est traduite par un durcissement des contrôles aux frontières extérieures de

L'Union européenne et les populismes

l'Union. Ce faisant, l'Europe est accusée de complicité avec l'autre adversaire de prédilection des populismes, l'immigration. L'élargissement de l'Union à l'Est n'a fait qu'alimenter cette représentation, cristallisée en France dans la figure du « plombier polonais » ;

- la crise financière, et la politique de l'Union pour y faire face, ont engendré deux types de griefs : l'Europe imposerait aux contribuables des sacrifices financiers inacceptables pour secourir les pays qui ne le mériteraient pas ; elle se ferait la vassale des marchés et de la « finance anonyme et vagabonde » en imposant la rigueur à ses populations.

La crise vient ainsi renforcer une représentation qui est pour beaucoup dans la montée de l'euro-scepticisme dans un pays comme la France : celle de l'Europe comme cheval de Troie de la mondialisation. Cette représentation réunit deux catégories d'opposants à l'Europe : ceux qui voient en elle un ennemi de la nation, et ceux qui y voient un ennemi de classe, hostile aux intérêts des plus défavorisés. On constate de fait une forte proximité sociologique, en France ou aux Pays-Bas, entre les votants du « non » aux référendums de 2005 et les électeurs des partis populistes⁹. Derrière « l'Europe des banquiers » on retrouve ainsi un mythe aussi ancien que le populisme, qui réunit les deux thèmes de la nation et de la défense des « petits » contre les « gros » : celui du complot de la finance cosmopolite, prédatrice et sans racines¹⁰. Ce sont là des invariants du discours populiste, quels que soient le lieu et l'époque¹¹.

Ainsi l'Europe, aux yeux des populistes, réunit en une seule figure deux incarnations de l'ennemi du peuple, l'exploiteur et l'étranger : « le nouvel esclavage d'aujourd'hui, c'est le Nouvel Ordre mondial, et les nouveaux négriers sont les grands pontes de la finance internationale, de cette finance anonyme et vagabonde qui veut détruire les nations. (...) Et ces forces obscures ont chez nous leur cheval de Troie, c'est l'eurocratie de Bruxelles » (Jean-Marie Le Pen, mai 1998).

L'Europe contre le peuple souverain

Malgré l'existence de liens évidents entre les deux, la problématique du peuple souverain doit être distinguée de la précédente : ce qui est en cause ici, ce n'est pas la souveraineté de la nation mais celle du peuple citoyen, qui s'exprime par le vote et à laquelle, selon ses adversaires, l'Union européenne porterait atteinte. Cette question, centrale dans la relation entre europhobie et populisme, renvoie de façon plus générale à celle de la crise de la représentation. On constate de fait que la baisse de la confiance accordée aux institutions européennes dans la plupart des Etats membres coïncide avec celle de la confiance dans les institutions nationales.

En simplifiant, on dira que le reproche adressé à l'Europe est de mettre hors débat, autrement dit de dépolitiser les choix de politique publique, à commencer par le choix de l'intégration européenne elle-même. L'accusation, contrairement à celles qui précèdent, ne relève pas du seul fantasme mais traduit une difficulté inhérente, jusqu'à présent, à la construction de l'Europe. Il est possible d'identifier au moins trois facteurs d'une telle dépolitisation :

- Le premier est d'ordre philosophique et tient aux fondements mêmes du projet européen. Il s'inscrit dans une problématique plus large, celle de l'affirmation du libéralisme politique depuis la seconde guerre mondiale en Europe, et de la tension qu'il introduit entre démocratie et Etat de droit, volonté populaire et norme. On sait que cette montée en puissance de la norme, qui vise à prémunir l'individu contre le pouvoir discrétionnaire de l'Etat (dont on venait de subir les excès), voire contre les possibles errements de la volonté populaire, s'est traduite par une mise sous surveillance de cette dernière, d'abord à travers la généralisation de mécanismes de contrôle de constitutionnalité en Europe, puis par la multiplication d'autorités indépendantes. Ce glissement du pouvoir vers l'expert ou le juge au détriment de l'élu a pour effet de soustraire au champ politique les politiques publiques concernées.

L'Union européenne et les populismes

Or, parce qu'elle a visé à purger l'Europe des passions nationalistes, l'Union européenne apparaît comme la forme la plus aboutie peut-être de cette philosophie. A bien des égards, elle a été construite sur le principe selon lequel « la confiance en des qualités telles que l'expertise, la crédibilité, l'équité ou l'indépendance est plus importante que la confiance en une responsabilité politique directe »¹². La double caractéristique de la Commission européenne, à la fois indépendante et non élue (malgré les changements introduits par le traité de Lisbonne), en est l'expression, et l'apparente à une super-agence de régulation. C'est *a fortiori* le cas des institutions indépendantes que sont respectivement la Banque centrale (BCE) et la Cour de justice européennes. La place prise par les critiques de l'indépendance de la BCE dans le discours eurosceptique ces dernières années est significative à cet égard. Elle rappelle de façon frappante les critiques des Populistes américains du XIX^{ème} siècle contre la Réserve fédérale américaine.

Sous cette forme, le populisme eurosceptique rejoint une tradition républicaine intransigeante¹³. Il est une réaction contre une conception essentiellement procédurale de la démocratie, portée à son plus haut degré d'achèvement par l'Europe, et selon laquelle, « dans les sociétés complexes, la totalité des citoyens ne peut plus être unie par un consensus substantiel sur les valeurs, mais seulement par un consensus sur les procédures d'instauration légitime du droit et d'exercice du pouvoir »¹⁴.

C'est sans doute en matière économique que cette mise sous surveillance de la souveraineté populaire s'est manifestée de la façon la plus spectaculaire depuis une trentaine d'années, sous l'influence conjuguée du libéralisme politique (primauté de la norme) et du libéralisme économique (primauté du marché). Le récent Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire, en étendant les pouvoirs de la Commission à des matières qui sont au cœur du contrat social des nations (politique budgétaire et

Les carnets du CAP

sociale), et en imposant l'introduction d'une règle financière dans la norme suprême des Etats membres, en est la consécration.

- Le deuxième facteur de dépolitisation des politiques publiques relevant de la compétence de l'Union est d'ordre institutionnel. Tout en étant lié au précédent, il s'en distingue : il a trait, moins à un déficit de démocratie dans l'Union, qu'à la complexité et à l'illisibilité de la prise de décision, qui créent pour le citoyen une distance telle entre son vote - par exemple pour élire celui qui le représentera au parlement européen - et la décision finalement adoptée à Bruxelles, qu'il aura peine à se reconnaître dans celle-ci. Cette distance est sans doute pour beaucoup dans l'indifférence des citoyens à l'égard des élections européennes, et de la matière européenne en général.

- Le troisième facteur est politique. Il tient à la relation qu'entretiennent les systèmes politiques des Etats membres avec la question européenne. Jusqu'à une date récente en effet, celle-ci a trouvé difficilement sa place dans le clivage gauche-droite qui continue de structurer le débat politique au niveau national. Parce que les différences de sensibilité à l'égard du projet européen ne correspondent pas à ce clivage déterminant mais traversent les grandes familles politiques, la matière européenne s'est trouvée longtemps reléguée à l'arrière-plan des débats politiques nationaux. Les partis de gouvernement ont été d'autant moins enclins à mettre en avant le sujet de l'Europe que celui-ci fait l'objet à la fois d'un certain consensus entre eux, et de divisions en leur sein.

Ainsi, les relations entre l'Europe et la vie politique des Etats se caractérisent par une double dynamique :

- la question européenne a agi comme un puissant facteur d'homogénéisation des programmes des partis de gouvernement, en particulier sur les questions économiques (consensus sur le libre échange et la libre concurrence), contribuant de ce fait à éloigner ces partis d'une partie de leur électorat traditionnel ;

L'Union européenne et les populismes

- dans le même temps, elle a été placée elle-même hors du champ du débat politique national : cette relégation atteint un tel degré que même les élections européennes sont généralement déterminées, non par un débat sur le projet européen (sauf dans le cas des candidats présentés par des partis anti-européen), mais par des considérations de politique nationale structurées par le traditionnel clivage gauche-droite.

La conséquence en a été une sous-représentation de la diversité des opinions à l'égard de l'Europe. Celle-ci est d'autant plus problématique que, selon plusieurs enquêtes, la question européenne ferait en réalité l'objet d'une plus forte polarisation au sein des opinions nationales que l'opposition gauche-droite. Cette inadéquation entre l'offre politique (les programmes des partis) et la demande des électeurs, identifiée au début des années 2000, a conduit les auteurs d'une étude souvent citée à pronostiquer un réveil inéluctable du « géant dormant », c'est-à-dire une montée en puissance du clivage pro / anti-européens dans la structuration des débats politiques nationaux¹⁵.

C'est à ce réveil que l'on assiste aujourd'hui. La crise l'a accéléré, en raison notamment du hiatus entre les nouveaux pouvoirs économiques et financiers de l'Union et la faiblesse du contrôle démocratique dont ils font l'objet. Mais le réveil était déjà perceptible en 2005 au moment des référendums sur le Traité constitutionnel. Il prend une double forme :

- celle, déjà décrite, de la montée rapide de partis politiques dont le programme repose en bonne part sur le rejet de l'intégration européenne : le débat sur l'Europe ayant été relativement marginalisé par les partis dominants, les partis contestataires - populistes - s'en sont saisis pour affirmer plus efficacement leur différence en occupant un espace laissé vacant;

- celle, beaucoup plus récente, d'une place grandissante de la question européenne dans la lutte pour le pouvoir opposant,

Les carnets du CAP

non seulement les partis de gouvernement aux partis contestataires montants mais aussi les partis de gouvernement entre eux, en partie sous la pression de leurs concurrents populistes. C'est ce que traduit, par exemple, le rapprochement des gauches française et allemande, y compris à des fins de lutte politique nationale, autour d'un enjeu européen (la révision du Pacte budgétaire).

En ce sens, la montée du populisme en Europe peut être vue comme la manifestation d'un phénomène plus ample : celui de la politisation du débat sur l'intégration européenne et ses modalités, resté jusqu'alors en dehors du champ politique.

Ainsi interprété, le phénomène populiste, aussi inquiétant qu'il soit pour ce qu'il dit de l'ampleur du hiatus entre l'opinion et le système institutionnel et politique, est peut-être porteur également d'une bonne nouvelle : les citoyens se saisiraient enfin de l'Europe.

Il est vrai que cette politisation, non seulement sur le degré d'intégration souhaitée dans l'Union, mais sur le contenu des politiques européennes, doit beaucoup à une évolution provoquée par la crise financière et économique : la convergence croissante entre le clivage gauche-droite et le débat sur les choix économiques attendus de l'Union européenne (cf. le clivage rigueur budgétaire, politique de l'offre / relance, politique de demande). Toute la question est de savoir si cette politisation de la matière européenne ne doit qu'à une configuration passagère ou si elle est le signe d'un changement profond. Les élections européennes de 2014 devraient apporter un début de réponse.

La politisation du débat sur l'Europe n'est pas sans risque, raison pour laquelle on s'est efforcé longtemps de l'éviter. Le danger principal est évidemment que le principe même de la construction européenne soit remis en cause. Mais la montée des populismes, précisément, fait douter que l'évitement du débat soit la meilleure

L'Union européenne et les populismes

façon de préserver le projet européen. Au contraire si, au-delà de la crise, les partis de gouvernement confirment leur volonté de faire de l'Europe un enjeu de leur compétition, des conséquences positives pourraient en découler :

- une plus faible attractivité de la question européenne pour les partis populistes, sous l'effet d'un nouvel investissement par les partis de gouvernement de l'espace qu'ils avaient laissé libre. Ceci pourrait permettre un débat plus profond et plus constructif que l'actuelle opposition pour / contre l'Europe qui domine la discussion entre les partis dominants et les partis protestataires, au détriment des questions essentielles ;
- le renforcement de la légitimité du Parlement européen, et donc de l'Union européenne dans son ensemble, si cette politisation permet de faire porter le débat des élections européennes sur l'Europe elle-même, et non plus sur des sujets de politique interne qui en sont déconnectés.

Cette évolution pourrait être favorisée par les changements introduits par le traité de Lisbonne, grâce au lien qu'il introduit entre la composition politique du Parlement européen et le choix du président de la Commission européenne. La conjonction de cette innovation avec la politisation du débat européen pourrait accélérer à son tour le rapprochement des partis politiques de même famille à l'échelle de l'Union, autour de plateformes communes. Ce serait un premier pas vers ce *demos* européen qu'on dit introuvable. L'introduction de l'initiative citoyenne européenne par le traité de Lisbonne pourrait également contribuer au rapprochement entre l'Europe et ses citoyens.

Si, comme c'est vraisemblable, la gestion de la crise financière impose de nouveaux transferts de compétences vers l'Union, par exemple sous la forme d'un fédéralisme budgétaire en contrepartie d'une mutualisation partielle des dettes publiques, la question de la légitimité politique des institutions européennes s'en trouvera posée avec une nouvelle urgence. Un resserrement

Les carnets du CAP

du lien entre celles-ci et les citoyens européens sera sans doute nécessaire¹⁶, ne serait-ce qu'à des fins symboliques. Mais une réforme institutionnelle, pour utile qu'elle soit, restera moins porteuse de légitimité que l'approche politique. La décision d'élire le parlement européen au suffrage universel offre à cet égard un précédent éclairant. Si cette réforme n'a pas eu les effets escomptés sur la légitimité de l'institution, c'est précisément parce que le véritable problème - baisse continue de la participation électorale aux élections européennes, détournement du débat au profit de considérations de politique nationale - tient moins à la mécanique institutionnelle, qu'à l'incapacité, ou à la réticence, des partis politiques nationaux à se saisir des enjeux européens. C'est peut-être ce qui est en train de changer.

Enfin, sur le plan national, toutes les mesures de nature à favoriser le débat sur les enjeux européens seront bienvenues. Parmi celles-ci, le renforcement du rôle des parlements nationaux en matière européenne, à l'image de la réforme adoptée par l'Allemagne sous l'influence de la Cour de Karlsruhe, mériterait sans doute d'être explorée. On a pu voir, de fait, comment les nouveaux pouvoirs du *Bundestag* sur les questions européennes avaient contribué à politiser en Allemagne le débat sur l'Europe, jusqu'alors objet d'un fort consensus transpartisan.

Notes :

1. On s'intéressera ici surtout aux populismes d'Europe occidentale : ceux de l'est du continent, s'ils ont de nombreux points communs avec les premiers, présentent un certain nombre de spécificités liées à l'histoire de cette partie de l'Europe qui ne seront pas développées dans cet article.

2. « Notre populisme signifie simplement représenter ce qui bénéficie aux citoyens et non aux fonctionnaires rouges et noirs » : Jörg Haider, 1990.

3. Cf. les demandes de référendum du Front de gauche sur le traité budgétaire européen, sur le nucléaire, sur la réforme des retraites ;

L'Union européenne et les populismes

ou celles du Front national sur la sortie de la France de l'euro ou sur la peine de mort.

4. « Populiste, moi ? J'assume ! » « [le populisme] c'est le dégoût des élites - méritent-elles mieux ? Qu'ils s'en aillent tous ! J'en appelle à l'énergie du plus grand nombre contre la suffisance des privilégiés » : Jean-Luc Mélenchon, 2010.

5. « Nous ne nous diviserons plus sur la base de clivages partisans et nous attribuerons seulement nos votes aux candidats du peuple, par le peuple et pour le peuple » : People's Party, Etats-Unis, meeting de 1890.

6. Cf. la participation du Vlaams Belang aux mobilisations contre la fermeture de l'usine de Vilvorde en Belgique, l'appel à un Etat fort pour protéger les droits sociaux des Français par le Front national ; le positionnement du Parti autrichien de la liberté en 1999, puis du Parti du progrès néerlandais en 2012, contre les mesures d'austérité budgétaire.

7. Ce choix conduit souvent ces partis, soit à modérer sensiblement leur discours de rupture (cf. Lega Nord), soit, à défaut, à provoquer assez vite une crise gouvernementale par leur refus d'assumer jusqu'au bout les conséquences de leur intégration (cf. crise gouvernementale provoquée en avril 2012 par le Parti de la liberté néerlandais).

8. Cf. The European rescue of the nation-state, A. Milward, 1994

9. Les votants du « non » au référendum de 2005 en France se recrutaient davantage parmi les hommes ; les ouvriers et employés ; les chômeurs ; les sans-diplômes ; les habitants des agglomérations de moins de 20.000 habitants ; titulaires de faibles revenus (cf sondage sortie des urnes Ipsos, 29 mai 2005). <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/sondages/referendum-29-mai-2005-sondage-sorti-urnes#01>